

## Procès-verbal - Rencontre CÉ du 25 septembre

Présences :

Parents : Fanny Perret, Karina Sanchez, Karine Maisonneuve, Yvon Savoie

Personnel : Andrée Cadieux, éducatrice spécialisée / Ariane Phaneuf, enseignante adaptation scolaire/ Michel Roy, directeur de l'école/ Annie Coutu, enseignante en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en maths/ Christine Goindin, psychoéducatrice

### 2. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18 h 07

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition par Ariane. Appuyé par Andrée Cadieux.

### 4. Informations sur les fonctions du conseil d'établissement

CLOS – Pas de questions.

### 5. Nominations - Présidence - Vice-présidence - Secrétaire

Nominations :

Proposition de Yvon Savoie comme président. Ariane appuie.

Proposition de Karina Sanchez comme secrétaire. Fanny appuie.

Proposition de Karine Maisonneuve comme vice-président. Yvon appuie.

### 6. Élaboration du règlement intérieur

#### 6.1. Calendrier des réunions

Quatre rencontres sont fixées.

- Mardi le 3 décembre, 18 h

- Lundi 10 février, 18 h

- Mardi 31 mars, 18 h

- \*Lundi 4 mai, 18 h. Rencontre qui reste à confirmer.

- Lundi 15 juin, 18 h.

#### 6.2. Fonctionnement des rencontres

Code Morin. Michel Roy propose d'y aller selon ce principe. Le tour des paroles peut se dérouler informellement. André propose d'y aller plus naturellement. Cela est appuyé à l'unanimité.

#### 6.3. Communication au sein du CÉ

Les communications se feront surtout par courriel.

Michel Roy propose que les sorties proposées à l'école soient approuvées au CÉ lors des rencontres. Andrée Cadieux propose que les sorties soient approuvées par le président au nom du CÉ. Michel Roy avise qu'il y a plusieurs sorties. Yvon Savoie assure qu'il pourra approuver les sorties le même jour, au besoin.

Arianne Phaneuf propose qu'une résolution soit rédigée pour autoriser Yvon Savoie d'approuver au nom du CÉ les sorties. Fannie seconde. La résolution sera présentée et signée d'ici peu.

### **7. Budget annuel et de perfectionnement**

- Le budget annuel du CÉ est de 800 \$ dont 400 \$ demeure à la discrétion du CÉ.

La création d'une bourse du CÉ à attribuer à des enfants persévérants est proposée par Yvon Savoie.

Fannie Perret et Karina Sanchez proposent plusieurs petites bourses de montants à déterminer. Michel Roy souligne qu'il faudra définir des critères. Des profs pourraient aussi recommander des élèves, suggère Annie Coutu. Discussion à suivre.

- Un autre montant de 400 \$ est disponible pour le CÉ pour la formation des parents du CÉ ou de l'école. Point à réfléchir.

### **8. Points d'information**

- Projet éducatif. Les grandes lignes ont été définies l'année dernière. Cette année, on réfléchit aux moyens pour concrétiser le projet.

Selon Arianne Phaneuf et Michel Roy, le taux de diplomation à Saint-Henri est d'environ 43 %.

Il faut tenir compte de toutes les classes d'accueil qui arrivent plus tard à l'école ce qui fait baisser le taux, explique Christine Goindin.

Les moyens font partie plus de l'équipe-école, fait remarquer Michel Roy. Mais il tiendra au courant les parents du CÉ.

L'estime de soi est le moteur pour la réussite ajoute Michel. Roy.

### **9. Points d'adoption**

Pas de points d'adoption aujourd'hui.

### **10. Points d'approbation**

#### **10.1. Sorties éducatives**

- *Orchestre Symphonique de Mtl* pour faire découvrir la musique aux classes langages, le 31 octobre et 23 avril.

- *Sortie au Marché Bonsecours*. Arianne Phaneuf signale que les élèves de français de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sec. y sont allés.

- *Les mercredis après-midi* de l'école alternative qui vont entreprendre des DEP visitent des écoles qui offrent des formations dans ce domaine. Des élèves de 16-18 ans. Les activités sont gratuites et très concrètes. Arianne Phaneuf explique qu'on essaie de répondre aux intérêts des élèves, mais en misant dans la mesure du possible dans les cours offerts par la CSDM.

- *Trois randonnées pédestres*, dont une Mont-Saint-Hilaire, au mont Saint-Grégoire, sont

prévues.

- *Au mois de mai* : randonnée vélo à deux reprises pour cinq groupes de 4 et 5<sup>e</sup>.
  - Concours de gâteaux et films d'horreur/ février : journée de patins/ fin mai : visite au Mont-Royal/ octobre : sortie aux pommes et retour à 19 h
  - Quatre visites industrielles doivent s'ajouter au cours de l'année.
- Yvon Savoie propose l'approbation des sorties éducatives. Karine Maisonneuve seconde.

## **10.2. Budget, activités parascolaires**

Michel Roy explique qu'il y a 90 000 \$ à investir dans les activités après l'école. Il propose que 30 000 \$ serve à payer une partie du salaire d'un coach sportif (Wishner) - l'ancien gardien de sécurité qui a un bon lien avec les élèves. M. Roy veut réfléchir sur d'autres activités à proposer aux jeunes à l'heure du dîner et après l'école.

Karine Maisonneuve propose qu'on attribue le 30 000 \$ à Wishner. Arianne Phaneuf seconde.

Yvon Savoie propose que le directeur fasse son travail en amont et de fournir au CÉ un compte-rendu des dépenses. Michel Roy est d'accord.

Yvon Savoie propose aussi que les activités parascolaires soient diffusées sur le site Web et la page FB de l'école. Michel Roy en prend note.

## **10.3. Consultation de l'acte d'établissement et du PT RDI**

- Michel Roy présente l'acte d'établissement. Tous l'approuvent.
- M. Roy présente le PT RDI.

Yvon Savoie propose d'ajuster les prévisions de l'effectif pour satisfaire des demandes plus réalistes.

M. Roy. en prend note. La CSDM en sera avisée pour corriger les chiffres.

Karine Maisonneuve ajoute que le CSDM n'a pas pris en considération la situation des dernières années : l'école secondaire Saint-Henri est à sa pleine capacité.

M. Roy signale qu'il reste des places dans les classes d'accueil et en secondaire 1. Cependant, il n'y aurait aucune place ou très peu dans les niveaux de 2 à 5<sup>e</sup> de secondaire.

## **11. Rapport des représentants**

### **11.1. Personne déléguée au comité de parents**

Karine Maisonneuve a pris en note les dates dans son agenda.

### **11.2. Enseignants**

Cela n'a pas été déterminé encore.

### **11.3. Direction**

Michel Roy n'a rien à annoncer.

## 12. Points divers

Yvon Savoie n'est pas certain que le traitement médiatique de 180 jours va dans le sens de l'instruction publique. « On donne dans le sensationnalisme », dit-il. Ça le fatigue un peu. Il aimerait qu'on parle des belles affaires qui se passent à l'école. Son fils n'a jamais rapporté des cas de violences en dépit des nombreuses années ici et de ce qui se voit dans la télé série. « Ça reproduit en grande partie la mauvaise réputation de Saint-Henri et qu'on a essayé de se délester », ajoute-t-il. Il pense que l'équipe de reproduction devrait être rencontrée pour qu'il y ait une balance dans les facettes montrées pendant l'émission. À la fois les bons coups et les moins bons. Il insiste que la priorité de l'école, ce n'est pas de donner du spectacle, mais de fournir une instruction.

Fannie Perret signale qu'elle a eu des retours plutôt positifs.

Michel Roy explique qu'il est impliqué dans le visionnement, ainsi que la ministre Mme ?, entre autres, pour assurer des normes de confidentialité.

Arianne Phaneuf considère que des cas de violences sont des réalités partagées par toutes les écoles secondaires. Elle croit que l'objectif est de montrer la réalité des écoles secondaires publiques et le travail du personnel, qui est valorisé d'un point de vue public.

« Les batailles, ils peuvent y en avoir. Au primaire, il y en a beaucoup aussi », fait remarquer Annie Couture.

Michel Roy insiste sur le fait que l'équipe de production montre surtout le travail du personnel.

Andrée Cadieux explique qu'elle a « ouvert » l'école en 72. « On a de beaux moments, mais aussi d'autres, moins roses. Ça fait partie de la vie. »

Yvon Savoie est convaincu de la qualité de l'école, mais s'inquiétait de la réputation de celle-ci. Après discussion, il est rassuré. D'autant plus que Michel Roy, qui a visionné les émissions à venir, indique qu'il y a un équilibre entre les bons et mauvais coups.

M. Roy est d'avis que ça joue au niveau du sentiment d'appartenance.

Yvon Savoie est satisfait des avis et opinions du personnel de l'école au CÉ. - Dossier CLOS.

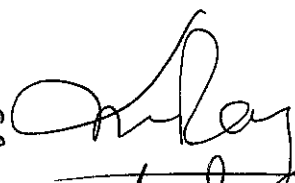
Fannie Perret se questionne sur comment faire pour proposer une conférence sur la persévérance à l'école. Elle propose Jean-Luc Brassard comme conférencier potentiel.

Michel Roy explique que ça peut passer par le CÉ ou directement par lui.

Arianne mentionne que cela peut être proposé aux profs pour qu'ils en discutent entre eux.

## 13. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 55.

Michel Roy, directeur:   
Yvon Savoie, président: 